



CCCPS / 2023 / DE058
7.5.2. Subventions accordées

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 23 mars 2023 à 18h

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 16 mars 2023

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 23 mars 2023, à 18h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Coloriage à Crest en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

Présents	Jean-Louis BAUDOUIN ; Denis BENOIT ; Marcel BONNARD ; François BROCARD ; Audrey CORNEILLE ; Sarah DUVAUCHELLE ; Cédric FERMOND ; Agnès FOUILLEUX ; Caryl FRAUD ; Thierry GUILLOUD ; René-Pierre HALTER ; Philippe HUYGHE ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Damien MARCHÉ ; Dominique MARCON ; Jean-Marc MATTRAS ; Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Hélène PELAEZ-BACHELIER ; Jean Pierre POINT ; Patricia PUC ; Jean Philippe ROCHE ; Nicolas SIZARET ; Boris TRANSINNE ; Frédéric TRON et Arnaud VANNIER.
Pouvoirs	Ruth AZAÏS à Caryl FRAUD ; Dominique BALDERANIS à François BROCARD ; Danielle BORDERES à Sarah DUVAUCHELLE ; Anne Marie CHIROUZE à Jean Marc MATTRAS ; Dominique DELAYE à Boris TRANSINNE ; Stéphanie KARCHER ; Hervé MARITON à Jean Pierre POINT et Frédéric TEYSSOT à Arnaud VANNIER.
Absents	Jean Christophe AUBERT ; Rodène BODIN-CASALIS ; Christophe LEMERCIER ; Morgane PEYRACHE ;
Secrétaire de séance	Philippe HUYGHE

Subvention de fonctionnement 2023 - Mission Locale Vallée de la Drôme

Le Conseil,

I. Rappel du contexte

La Mission Locale Vallée de la Drôme s'adresse aux jeunes, sortis de l'école ou de l'université. Elle les aide à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et/ou sociale. Elle assure pour cela des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes. En 2022, la Mission a accompagné 1 554 jeunes (dont 524 issus de la CCCPS).

Depuis 2019, la Mission Locale demande une subvention de 1,41 € par habitant. Au regard de ses finances, la CCCPS avait décidé d'accompagner la structure à la hauteur de sa participation initiale, soit 1,19 € par habitant.

Pour 2023, la Mission Locale renouvèle une demande de soutien sur la base de 1,41 € par habitant, soit une subvention de 22 935.06 € (1,41 €/hab. X 16 266 hab.). Si la collectivité fait le choix de rester sur un niveau d'aide identiques aux quatre années précédentes, le montant de la subvention serait de 19 356.54 € (1,19 €/hab. X 16 266 hab.)



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 23 mars 2023 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 16 mars 2023

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

II. Objet de la délibération

C'est dans ce contexte qu'il est demandé au Conseil Communautaire de valider l'attribution d'une subvention à la Mission Locale Vallée de la Drôme à hauteur de 1,19 € par habitant, soit un montant total de 19 356.54 € pour 2023.

III. Visas

VU Le courrier de demande de subvention de la Mission Locale daté du 23 janvier 2023 ;

VU Les documents portés en annexe de la présente délibération ;

Vu l'avis de la commission finances et du Bureau ;

IV. Délibéré

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après débat :

- 1) d'approuver la subvention à la Mission Locale Vallée de la Drôme à hauteur de 1,19 € par habitant et pour un montant total de 19 356.54 € pour 2023,
- 2) d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

V. Résultat du vote

Délibération adoptée à l'unanimité.

VI. Annexe

Sont annexés à la présente délibération les documents suivants :

- Annexe I : le courrier de demande de subvention de la Mission Locale,
- Annexe II : les données d'activités 2022 de la Mission Locale.

Philippe HUYGHE
Secrétaire de séance

Le 23/03/2023

Au registre sont les signatures

Denis BENOIT

Président



Affichée le 30 MARS 2023